31e ANNEE N° 2500 PARAIT LE SAMEDI 8 MAI 1920

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire, à l'Agence Havas, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.40
Commerciales (la ligne).....0.30
Réclames (la ligne).....0,60
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Le Monument du Souvenir

Projets et réalisations — Un statuaire bas-alpin — Les canons allemands à Sisteron — Une tombola — Le moyen de gagner 500.000 francs

L'œuvre du Monument Commémoratif aux enfants de Sisteron, fondée il y a un an avec la mission de perpétuer dans une œuvre durable la mémoire de nos concitoyens tombés au champ d'honneur, est entrée dans la voie des réalisations; et les résultats qu'elle a obtenus à ce jour témoignent des sentiments unanimes de la population sisteronnaise, qui a répondu, sans distinction de classe, à l'appel du Comité.

Nous avons suivi, ici même, la progression éloquente des listes de souscription successives, publiées dans les colonnes de ce journal au fur et à mesure des versements. Les souscriptions sont parvenues au chiffre de 19.972,80, chiffre qui n'a d'ailleurs rien de définitif, et que les membres du Comité espèrent voir s'augmenter encore par tous les moyens que suggèrera leur initiative généreuse.

* * *

En présence de ces résultats, il importe de fixer en un projet définitif les conceptions encore mal définies. Un pas décisif a été fait dans cette voie. La Commission technique qui compte dans son sein nos meilleurs spécialistes, a d'abord attentivement examiné les emplacements divers proposés pour l'érection du Monument.

Son choix ratifié par un vote des deux Comités, s'est fixé sur le tertre nord-est du Pré de foire à l'intersection de l'Avenue de la Gare et du chemin transversal qui rejoint la Route de Noyers. Placé en surélévation au dessus de la chaussée et situé dans l'axe que tracent le buste de Paul Arène et la Fontaine du Cours, le monument, nettement dégagé et mis en relief, attirera sur ce point l'attention de tous.

L'exécution de l'œuvre d'art, qui couronnera le socle en pierres d'Antonaves, a été confiée au ciseau de M. Botinelli, ancien élève des Beaux-Arts, sculpteur à Marseille. M. Botinelli, d'origine sisteronnaise par son père, a conservé dans le département et notamment à Digne de nombreuses attaches. Il est l'auteur du monument élevé dans la cour de l'annexe de l'Ecole Normale de Digne, à la mémoire des instituteurs tombés au champ d'honneur. L'heureuse conception de ce monument, dont l'inauguration prochaine aura lieu sous la présidence de M. Honnorat, ministre de l'Instruction Publique, nous est un garant des qualités de jugement sûr et de goût éclairé que M. Botinelli saura déployer dans la réalisation de l'œuvre dont la ville de Sisteron l'a chargé.

Le Comité s'est encore préoccupé, dans la limite de ses ressources, d'apporter au Monument un caractère décoratif. Dans ce but, une demande d'attributions de trophées a été adressée au Ministère de la Guerre. Favorablement appuyée par nos dévoués parlementaires MM. Anglès, Honnorat, Reynaud, Baron et Andrieux, députés, et MM. Michel et Perchot, sénateurs, qui ont droit à nos publics remerciements, cette demande a reçu aussitôt satisfaction. Un arrêté de cession du Sous-Secrétariat de la Liquidation des stocks, en date du 23 Avril 1920, alloue à la ville de Sisteron, 4 obus de 270 F. A. livrables par l'Atelier de chargement de Montluçon, 2 canons allemands de 77 et 2 canons de 105, livrables par le Parc d'Artillerie de la Place de Metz. L'aménagement de ces trophées disposés au pied du monument en rehaussera le caractère.

*

Tel est le résultat acquis sur le terrain des réalisations. Le point de vue financier, dont l'importance n'échappe à personne, a également retenu l'attention du Comité, et divers moyens d'accroître les ressources pécuniaires ont été envisagés.

S'inspirant de l'exemple donné par la ville voisine de Gap, où un arrêté préfectoral vient d'autoriser pour une œuvre identique, l'émission d'une loterie de 10.000 billets, le Comité d'action a décidé l'organisation d'une Tombola.

Une centaine de lots immédiatement recueillis ont été exposés dans la vitrine gracieusement offerte de M. Bourgeon, ébéniste rue Droite. Des billets au prix de 1 franc, ont été ou seront mis en vente dans les principaux établissements de la ville. Afin de répartir plus uniformément les chances du tirage, le principe d'un lot par série de 20 billets a été accepté; les détenteurs d'une série entière auront ainsi la certitude d'obtenir un lot; la même possibilité sera d'ailleurs réservée au propriétaire d'un billet unique, le tirage ayant lieu, à la fois, par série et par numéro.

L'exposition des lots, ou nos généreux concitoyens et nos gracieuses Sisteronnaises ont fait assaut de générosité, a déjà recueilli un large succès. Le Comité a apporté sa contribution sous la forme de deux bons à lots de Panama, prenant part à un tirage pourvu d'un gros lot de 500.000 francs. L'utile est ainsi joint à l'agréable, et la Tombola du Monument Commémoratif procurera aux deux heureux gagnants la possibilité d'acquérir cette somme coquette.

La population sisteronnaise a d'ailleurs compris l'exacte portée de cette entreprise. L'afflux considérable des dons, l'accueil réservé à la vente des billets sont le témoignage agréable à constater d'une collaboration étroite et d'une communauté de pensées.

Le Monument du Souvenir restera véritablement l'œuvre de tous.

Jean FELINES.

Nomenclature des Lots

1 Mlles A. et G. Augustin, 1 pelote garniture filet et Rococo ; 1 porte-bijou, garniture étain repoussé à la main,
2 M. Belle, horloger-bijoutier, 1 encrier artistique, 2 sujets artistiques,
3 M. Bonnefoy, représentant des "Dames de France" 1 lit. lotion Fougère (Gellé).
4 Mlle Lucienne Villevielle, une poche de nuit brodée,
5 Mlle Paulette Reynier, un dessus de plateau brodé,
6 Mlle Juliette Reynier, 2 pelotes brodées, 1 mouchoir brodé,
7 Mlle Paulette Lieutier, imp.-librairie, une corbeille à ouvrage,
8 M. Blanc, Café du Commerce, une bouteille Grand Mousseux "Grappe d'Or",
9 M. Peignon, Café de France, 1 bouteille Crème-Cacao Alzéal, 1 bouteille Origan du Comtat,
10 M. Beaume, bazar Parisien, une paire de vases,
11 MM. Buès, Garage central, une pendule et 2 candélabres, une lanterne et trompe vélo 1 klaxon,
12 Siard Marius, Café National, 2 bouteille grand mousseux "Clos de l'Abbaye",
13 M. Buès G. une statuette,
14 M. Petit, coiffeur, 1 flacon parfum "Eliator" Lamotte,
15 Mlles Meyssonnier, un sachet à Mouchoir,
16 M. Courbon, boucher, 2 saucissons,
17 M. Depierre, Café des Négociants, une bouteille Crême Cacao (Debonnaire),
18 M. Clément Henri, une bouteille Eau de Cologne,
19 M. Entresangle, négociant, 3 kilogs chocolat Menier,
20 M. Audibert, épicier, 12 verres mousseline,
21 Mme Eysseric, café, une bouteille grand mousseux "Royal Provence",
22 M. Rullan Michel, négociant en vins, 2 bouteilles Muscat de Samos,
23 Mlle Féraud, épicerie, une boite biscuits Coste,
24 M. Conchy mécanicien, 2 lampes électriques de poche,
25 Mlle Coupier, modes, un béguin, une boite de poudre de riz Gilles,
26 Colomb Raoul, Nouvelles Galeries, une chemisette,
27 M. Gibert, pâtissier, 2 mousseux Arnaud, St-Peray,
28 M. Reynier Antonin, négociant, 1 litre huile d'olive,
29 Mlle Bontoux Yvonne, un sac de nuit brodé, une enveloppe de serviette brodée,
30 M. Ayasse, coiffeur, 1 flacon parfum Œillet de Provence (Lamotte),
31 Mlles M. et C. Bontoux, une paire de vases
32 M. Raynaud Albert, négociant, un tableau encadré "Chargez",
33 Mlles Estelion, modes, un béguin, un col.

(à suivre)

© VILLE DE SISTERON

LETTRE DE PARIS

Le Comité National du Blé

et le rétablissement économique de la France

Si jamais un Comité mérite le nom de national, c'est bien celui là.

Il le mérite parce que la culture du blé est, sans conteste, le plus beau fleuron de l'agriculture française et parce que l'agriculture est, pour la France, la source productive de richesse de beaucoup la plus féconde. Il le mérite encore parce que la culture du blé peut contribuer puissamment et dans un délai assez court au rétablissement de l'équilibre si désirable entre nos importations et nos exportations.

Nos importations de blés étrangers n'ont pas cessé de s'accroître pendant la guerre et depuis l'armistice, au double point de vue des quantités et des valeurs, au point de vue des valeurs surtout. Elles se sont élevées, en 1919, à 15 millions 250.000 quintaux de grains et à 4 millions 800.000 en farines. Nous ne comptons pas, bien entendu, dans ces chiffres les trois millions de quintaux achetés en Algérie et en Tunisie.

Si de tels achats restent nécessaires en 1920, à 190 francs le quintal, prix actuel du blé acheté à l'étranger, nous serons encore obligés d'inscrire à notre passif extérieur une somme de près de 4 milliards de francs.

Notre vigilant ministre de l'Agriculture, M. Ricard, entend bien nous préserver de ce péril. C'est dans ce but qu'il a par une des initiatives des plus heureuses, institué récemment le Comité National du blé et qu'il vient d'inaugurer ses travaux le 30 Avril dernier.

La tâche assignée au nouveau Comité est bien simple. La France consomme actuellement de 85 à 90 millions de quintaux de blé; il s'agit tout simplement de la mettre en état de produire le blé nécessaire à sa consommation. Pour cela, que faut-il ? Notre rendement moyen de l'hectare cultivé en blé n'a pas dépassé jusqu'ici de 12 à 13 quintaux. C'est un faible rendement si on le compare à celui qui est obtenu en Angleterre, en Belgique, en Allemagne. Il s'agit de le relever légèrement en le portant à 16 quintaux.

Est-ce possible ?

Sans nul doute répondrons-nous, après avoir entendu les très instructives déclarations faites, vendredi dernier, dans la séance d'installation du Comité Ce n'est pas une espérance qui nous a été donnée, c'est une certitude.

Il ne s'agit point, en effet, pour nous dans la culture du blé, de tenter des expériences et d'appliquer des innovations. Les expériences sont faites, les innovations sont opérées depuis longtemps et leurs résultats décisifs sont bien connus. Il suffira de généraliser les méthodes, déjà anciennes, suivies par un grand nombre de propriétaires français.

Ces méthodes concernent notamment la détermination de la nature des terres, le choix des semences, l'emploi de quelques machines très simples telles que le semoir en ligne, et enfin l'emploi judicieux des engrais, leur acquisition et leur distribution aux moindres frais.

Il n'est pas une seule de ces méthodes qui ne puisse être immédiatement généralisées ; que le Comité National du Blé, par une large et active propagande, les porte à la connaissance de ceux qui en sont encore mal informés et leurs heureux effets se feront sentir, non pas dans un avenir lointain, mais demain, c'est-à-dire en 1921 et, peut-être même, pour partie, tout au moins, dès 1920.

Et ce n'est pas tout. Sans se montrer ambitieux, il est permis d'affirmer que, si nous savons utiliser les merveilleuses qualités de notre sol et de notre climat, nous pourrons devenir bientôt exportateurs de blé français après avoir été trop longtemps acheteurs de blés étrangers. Et ce jour-là la France aura retrouvé son admirable situation d'avant-la guerre « créancière partout, débitrice nulle part ».

F. F.

Chronique Sportive

La première équipe S. V. rencontrait dimanche dernier sur son terrain la première équipe de l'Union Sportive Méene.

A peu près d'égale force le jeu aurait eu un plus grand intérêt si le vent n'avait pas contrarié la partie.

A la première mi-temps, nos bleuets profitant de l'avantage s'élancent avec leur vitesse habituelle dans les buts adverses et malgré la défense parviennent à marquer 3 buts.

A la deuxième mi-temps l'avantage est aux rouges. Nous admirons le jeu des arrières et du but qui constamment menacés dégagent avec beaucoup de sûreté leur surface.

A l'issue d'une mêlée les rouges gagnent 1 point.

Dès lors le jeu devient plus serré, la défensive plus soutenue, l'arbitre siffle la fin de la partie avec la victoire du S. V. par 3 buts à 1.

Cette nouvelle victoire affirme l'entente de l'équipe qui n'a pas dit son dernier mot. Toutes nos félicitations et encouragements.

Ajoutons que, malgré que ce match ne fut connu qu'au dernier moment un public assez nombreux et très élégant vint applaudir nos vainqueurs sur les lignes de touche.

RUBRIQUE DES MUTILES

Proposition de loi tendant à relever le taux de la pension d'invalidité

M. Maurice Kempf, député, vient de déposer la proposition de loi suivante :

La loi du 31 Mars 1919 a établi le taux des pensions de 2.400 francs, pour les invalidités de 100 o|o Ce taux était calculé au cours moyen de la vie à cette époque, mais il n'est plus en rapport avec celui de la vie actuelle Or, la volonté du législateur était évidemment de permettre aux mutilés ayant une incapacité totale de 100 o|o, c'est-à dire qui étaient à peu près incapables de gagner leur vie, de pouvoir cependant subsister. Le prix de 3.600 francs paraît-être le minimum qui doive être accordé, surtout en considérant que les mutilés ont, pour la plupart, à élever une famille. Il est juste que la nation tout entière leur vienne en aide, car c'est pour la défendre qu'ils ont été mutilés, et privés ainsi de tout ou partie de leurs moyens de travail.

Je propose donc de modifier le texte de la loi du 31 Mars 1919 comme suit :

PROPOSITION DE LOI

Article Premier

Le chiffre de 3.600 francs, sera substitué à celui de 2.400 francs pour les invalidités de 100 o|o, comme indiqué dans les tableaux de pensions d'invalidité.

Article 2

Tous les autres chiffres seront augmentés dans la même proportion, soit de 50 o|o.

Conseil général des Basses-Alpes

La session du Conseil général s'est ouverte lundi à 3 heures. Vingt-trois conseillers sont présents. M. le sénateur Henri Michel assiste la séance, M. Barou, président envoie l'expression des respectueuses félicitations et l'assurance de l'absolu dévouement de l'assemblée départementale à M. P. Deschanel, président de la République ; adresse ses félicitations à M. André Honnorat, nommé ministre de l'Instruction publique depuis la dernière session ; à MM. de Courtoi, Coste, et Dherbès. nommés Chevaliers de la Légion d'Honneur.

M. Barou parle ensuite de la situation financière du département et remercie M. le préfet du soin qu'il apporte dans l'examen des affaires.

M. Bouquier, dépose un vœu tendant au vote : 1° D'une loi décidant la reprise des deux tiers au moins de tous les bénéfices de guerre quels qu'ils soient ; 2° D'une loi créant une imposition extraordinaire soit globale, soit, par plusieurs annuités, à la volonté du contribuable taxé par le jeu des versements échelonnés avec intérêt de droit. Cette imposition sur le capital devant être prévue avec abattement à la base et déduction pour charge de famille mais avec taux progressif,

Le Conseil général a voté divers crédits pour le déplacement des nourrices, les femmes en couche' familles nombreuses, enfants du premier âge, frais de visite médicales, fournitures d'imprimés départementaux, etc.

Le Conseil a porté de 5 à 10.000 francs le traitement de M. Isnard archiviste départemental ; de 4 à 8.000 francs celui de M. Bongarçon architecte départemental et alloue une indemnité de 2.500 fr à M. Hermitte chef de bureau à la préfecture qui remplit les fonctions de chef de division depuis une année sans en avoir le titre. Un crédit de 1.500 francs est voté pour le curage du ravin de Riousset commune de Chafiaut, ainsi que diverses sommes pour l'acquisition d'objets mobiliers demandés pour l'école normale.

Sur la proposition de M. Justin Barou, président, le Conseil général émet le vœux que le gouvernement dépose le plus rapidement possible devant les Chambres un projet de loi pour le rachat des mines de potasse d'Alsace et que dans tous les cas les agriculteurs français soient servis par priorité en potasse. Ce vœu à été transmis d'urgence au ministre de l'agriculture, car il importe que satisfaction soit donnée aux agriculteurs qui ne cessent de protester, avec juste raison, contre le manque d'engrais, si préjudiciable aux cultures.

Le Conseil a émis les vœux suivants :

1° Que l'Etat français par toutes les mesures appropriées se préoccupe de chercher à retirer de la liquidation des stocks de guerre le prix les plus avantageux possible ; 2° que les démarches soient faites sans retard auprès de la compagnie des chemins de fer du Sud de la France pour que les mutilés et blessés de la guerre obtiennent sur le réseau du Sud France la réduction du tarif de transport, soit le quart de place, tel que ce tarif est admis sur les grands réseaux ; 3° que la pêche à la ligne de fond soit autorisée dans les rivières ni navigables ni flottables telles que le Verdon ; 4° que le libre parcours dans les terrains de reboisement de l'Etat non soumis au régime forestier, soit autorisé dans les reboisements anciens et au cas ou les règlements de l'administration des eaux et forêts contiendraient un article contraire à cette requête, demande que le code de cette administration soit revisé et modernisé :

5° Que les peaux de renard se vendant actuellement plus de 150 francs, pendant la saison d'hiver que cette somme est amplement suffisante pour intéresser les chasseurs à la destruction de cet animal nuisible émet le vœux que la prime à la destruction du renard soit supprimée du 1er octobre au 1er avril de chaque année ; 6° qu'une collaboration étroite s'établisse entre les deux enseignements, secondaire et primaire et que le personnel primaire à tous les degrés de sa hiérarchie, s'efforce de choisir et de diriger en temps utile vers le secondaire les enfants doués pour cet enseignement ; 7° que les démarches présentes soient faites auprès de l'Office National du Tourisme et de la Compagnie P. L. M. pour que le service d'auto cars de la route des Alpes suive de nouveau le parcours primitif par les vallées de la Vaire et du Verdon et les cols de la Colle-Saint-Michel et le Valgelaye, ou tout au moins que le service soit dédoublé entre Pont-de-Gueydan et Barcelonnette ; qu'une partie des voitures empruntent cette voie ou bien que l'aller se fasse dans un sens et le retour par l'autre.

Chronique Locale

SISTERON

Sisteron-Vélo. — Demain Dimanche, l'équipe première se déplacera à Saint-Auban pour le match retour contre l'*Union Sportive Méene*, qui se jouera sur le terrain offert par la société sportive de l'usine de Produits chimiques de cette cité.

Le voyage s'effectuera en camion-auto ; départ rue de Provence, à 13 heures 30.

Les membres actifs et honoraires du *Sisteron-Vélo* qui désireraient faire ce déplacement pourront se faire inscrire, jusqu'à Dimanche midi, chez M. Pellegrin, meubles, rue Saunerie contre la somme de 3 francs aller et retour.

Les autres personnes étrangères à la société pourront retenir des places contre la somme de 5 francs aller et retour.

Accident d'Automobile — Au moment de mettre sous presse nous apprenons qu'un grave accident d'automobile vient de se produire à Mison au quartier des Armands. On compte deux morts et 2 femmes blessées. Les corps ont été transportés a Laragne. Le parquet s'est rendu sur les lieux.

Service autobus SISTERON MARSEILLE. — Nous sommes heureux d'annoncer qu'un service automobile de Sisteron à Marseille et vice-versa fonctionnera à partir du Mardi 4 mai.

Voici l'horaire de ce nouveau service :

— DEPART DE SISTERON —

Les Mardi et Vendredi de chaque semaine à 6 heures du matin ; arrivée à Marseille vers midi.

— RETOUR DE MARSEILLE —

Les Mercredi et Samedi de chaque semaine à 1 heure et demie de l'après-midi ; arrivée à Sisteron vers 7 h. 1/2.

Lieux de départs

Sisteron : *Porte de Provence* ;

Marseille : *Cours Belzunce.*

Le service fonctionnera pour les Messageries.

—o—

Crédit à l'Epargne. — Au tirage du 27 avril, la délégation de Sisteron, a eu la police N° 295.395, tarif 2, remboursable à 500 francs, à M. Blanc Marcel, cafetier à Noyers-sur-Jabron.

© VILLE DE SISTERON

Casino-Cinéma — Ce soir et demain Dimanche à **9** heures :

Mme Huguette Duflos de la Comédie Française et M. Mathat (le créateur de Monte-Cristo) dans *Son Héros*, comédie parisienne en 3 actes;

Le Courrier de Washington, 9e épisode en **2** parties, " Le Drapeau noir " ;

Ravengar, 11e épisode en **2** parties, " Le secret du noir absolu " ;

Le Singe à museau de Chien (instructif) ;

Mystère et Cinéma, comique ;

LE MATCH CARPENTIER A NICE

Location au Casino au profit de la Caisse de l'Œuvre du Monument Commémoratif.

Prix ordinaire des places.

—o—

On nous communique :

La Ruche Sisteronnaise. — Réunion en assemblée générale le lundi 10 mai à 3 heures et demie du soir dans la salle de la mairie :

Ordre du jour : Compte rendu de la situation financière. Présence indispensable.

Mme C... devant les résultats acquis, a versé un supplément de cotisation de mille francs. Le Conseil d'Administration lui adresse ses vifs remerciements.

Il est à souhaiter que cet exemple ne reste pas isolé.

Le Conseil d'Administration.

ÉTAT-CIVIL

(du 1 au 7 mai)

NAISSANCES

Henri Arthur Boy, au moulin de la Gazette ; Reymonde Marie Mélanie Imbert, quartier de Sarrebosc.

PUBLICATION DE MARIAGE.

Néant.

MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Silvain Louis Ferdinand Giraud, 6 mois, rue Bourg-Reynaud ;

Marie Adélaïde Bellon 65 ans ;

Leydet Julie Aspasie, Vve Renout, 69 ans, Hospice

CAFÉ torréfié, mélange extra 11 Frs le kilo, colis postaux 5 et 10 Kos fco. **Brûlerie Provençale**, à Salon, (B du-R), **Agents sérieux demandés.**

Conseil de la semaine

A tous ceux qui étouffent à ceux qui ont la respiration sifflante et de l'oppression aux moindres efforts, aux asthmatiques aux bronchiteux, il faut conseiller la poudre Louis Legras. Ce merveilleux remède calme en moins d'une minute et d'une façon durable les plus violents accès d'asthme, le catarrhe, l'emphysème la toux de la bronchite chronique, et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras 139 Bd Magenta à Paris.

POURQUOI payer si cher le savon quand avec nos marques vous pouvez réaliser de notables économies.

Savon " **Thé King** " postal 10 Kos. 33 f.
Savon " **Thé Sloop** " « « 43 f.
Fco contre Rt Echos 15 centimes. **Savonnerie Anglaise**, à Salon (B du-Rh.)

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ

1. Deux maisons

à Sisteron, rue Mercerie, composée chacune de caves, magasins, 1e, 2me et 3me étages.

2. Une Maison

à Sisteron, Place de l'Horloge, composée de cave, magasin, four, 1e, 2me et 3me étages.

3. Jolie Propriété

à l'arrosage à Sisteron, quartier de Sarrebosc, avec **maison** d'habitation en bon état, remise, loges à porcs, terrasse, pré et labour, arbres fruitiers de toutes espèces, contenance environ un hectare avec une blâche quartier de Gâche.

S'adresser à Me Paul BOREL, suppléant de l'étude de Me Pierre BOREL, notaire à Sisteron.

Etude de Paul JOURDAN
Notaire
à **NOYERS-sur-JABRON** (B-A)

VENTE

aux enchères publiques et volontaires

Le **dimanche 23 mai 1920** à **3** heures du soir, il sera procédé par Me JOURDAN, notaire à Noyers, à la vente des immeubles ci-après situés à Noyers.

I. MAISON

d'habitation, sise à Noyers-le-Bas, 13 pièces, avec écurie, numéro 652, section D.

Mise à prix..... **9000 francs**

II. Un TENEMENT

labour, vague, sol, numéros 1208 p, 1208 p. 1209, 1210, 1211 p, 1219 p, 1221p, 1223 section D, lieu dit Gonderre.

Mise à prix ..... **1200 francs**

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Paul JOURDAN, notaire à Noyers.

P. JOURDAN.

Etude de Me PIERRE BOREL
Chevalier de la Légion d'Honneur
notaire à **Sisteron**
Mort pour la France

Adjudication

DEFINITIVE

sur Vente Volontaire

et sur surenchère du dixième

fixée au **Samedi 15 mai 1920** à **Sisteron** à **2** heures après midi en l'étude de Me Borel et par le ministère de Me Paul BOREL suppléant,

LOT UNIQUE

Un Four, avant-four

avec chambre au dessus, quartier de la Coste numéro 863, section G. confrontant au levant maison Palanque, au midi la rue, au couchant maison Justet, au nord la rue.

Mise à prix : . . **2.425 frs. 50**

Pour tous renseignements sur cet immeuble provenant de l'hoirie Marie COLOMB Vve VANEL et de Mme Blanche REYNAUD Vve JULIEN, s'adresser à Me Paul BOREL, notaire suppléant.

Paul BOREL.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Etude de Me **Berenguier**, notaire à Aubignosc,
gérée par Me **Roubaud**, notaire à SISTERON

PURGE

d'Hypothèques Légales

Suivant acte reçu par Me Roubaud notaire à Sisteron, commis pour recevoir les actes de Me Berenguier, décédé, en date du 15 février 1920, enregistré et transcrit.

M. **Jean** Pierre-Fortuné et dame **Richaud** Clotilde son épouse, sans profession demeurant à Salignac, ont vendu à M. **Silve** Lucien, propriétaire à Aubignosc, une **parcelle** labourable et arrosable sise à Aubignosc, quartier de Mourrieu, numéros 553 et 554 section B, moyennant le prix principal de **trois mille** francs.

Copie de ce contrat a été déposée au greffe du Tribunal civil de Sisteron le premier avril mil-neuf-cent-vingt et l'acte de dépôt dressé par le greffier a été signifié :

1e A Monsieur le Procureur de la Republique à Sisteron ;

2e A Madame **Jean**, née Richaud et à son mari.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale.

ROUBAUD.

FABRIQUE DE CHAUSSURES
Autran Adolphe

11, Rue de Provence, SISTERON. Basses-Alpes

GRAND ASSORTIMENT

de CHAUSSURES de LUXE et de TRAVAIL

ENFANT - FILLETTE - DAME - HOMME

— à des prix très modérés —

GROS ET DETAIL

Bottes DAMES *à partir de 40 francs*

Brodequins forts HOMMES *à partir de 50 francs*

AUX GALERIES SISTERONNAISES

Raoul COLOMB

Traverse de la Place, SISTERON

MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés **Lainages** **Soieries**

Toiles et tissus

Lingerie **Bonneterie**

Confections pour Hommes, Dames et Enfants

VÊTEMENTS SUR MESURE

(Grand choix de Complets pour Démobilisés)

M. Raoul Colomb mobilisé pendant la durée de la guerre, reprenant définitivement la direction des **Galeries Sisteronnaises** remercie sa clientèle de l'avoir toujours honoré de sa confiance et l'informe qu'il fera comme par le passé tous ses efforts pour la contenter en lui offrant le choix le plus complet de ses marchandises aux prix les plus modérés.

Meubles en tous genres et de tous styles

EBENISTERIE — POSE DE RIDEAUX ET TAPIS — SOMMIERS

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin

Successeur de Georges DIEBO

26, Rue Saunerie: 26

SISTERON

TAPISSERIE — FAUTEUILS et CANAPÉS — REPARATIONS

« L'UNION »

Compagnie d'Assurances Incendie, Vie, Accidents, Vol et Grèle.

MM. TURCAN et BERTRAND, agents généraux pour les Hautes et Basses-Alpes. Bureaux : 1, avenue de la gare.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON Basses-Alpes

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

RUE DROITE

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

Layettes - Corsets - Parapluies - Cravates

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand assortiment de manteaux et fourrures pour Dames et Enfants

Grand choix de blouses, robes, jupons combinaisons, imperméables, etc.

Mme MORÈRE

SISTERON — BASSES-ALPES

Ferblanterie - Zinguerie - Plomberie - Vitrerie

INSTALLATION EAU ET GAZ

VENTE ET ACHAT

de Fourneau, Poèle, Buanderie, Bicyclettes et objets de toute nature — Faire offre

A. CLÉMENT

50, RUE DROITE — SISTERON

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite, Sisteron

Imprimerie — Papeterie — Librairie

MAROQUINERIE

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Cahiers scolaires "La Cigale" papier de choix — Encres — Papier à lettre fantaisie

Registres -- Imprimés en tous genres -- Romans, Livres scolaires, sujets de broderie

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON